

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE
DES VILLES SOLIDAIRES

— ÉDITO

« La CIVIS s'est engagée depuis plusieurs mois dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial, document hautement stratégique pour l'avenir de la communauté d'agglomération. Il traduit la vision et le projet politique Energie et Climat du territoire à l'horizon 2030 et au-delà. Il s'agit ensuite d'un outil de planification et de mise en œuvre d'actions concrètes pour préparer le territoire à la transition, à la hauteur des enjeux identifiés.

Aussi, souhaitons-nous une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire en vue de leur participation active à la construction du PCAET.

Notre responsabilité est grande car ce dont il est question aujourd'hui ce n'est ni plus ni moins que la terre que nous voulons laisser à nos enfants, pour notre île, notre pays et notre planète. C'est une lourde responsabilité qui appelle une ambition forte et des actions énergiques ».

LE PRÉSIDENT DE LA CIVIS

— EN BREF

LE PLAN CLIMAT C'EST...



La vision et le projet politique Energie et Climat du territoire pour 2030 et après.



L'outil pour planifier et mettre en œuvre des actions pour préparer le territoire à la transition écologique.

2 OBJECTIFS



Diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire.



Se préparer et s'adapter au changement climatique, le rendre résilient, et réduire les pollutions.

4 ÉTAPES

1

Diagnostic technique (risques encourus, Énergie, EnR, Air...)

2

Concertation avec les acteurs du territoire (élus, citoyens, services, entreprises...)

3

Validation par les élus

4

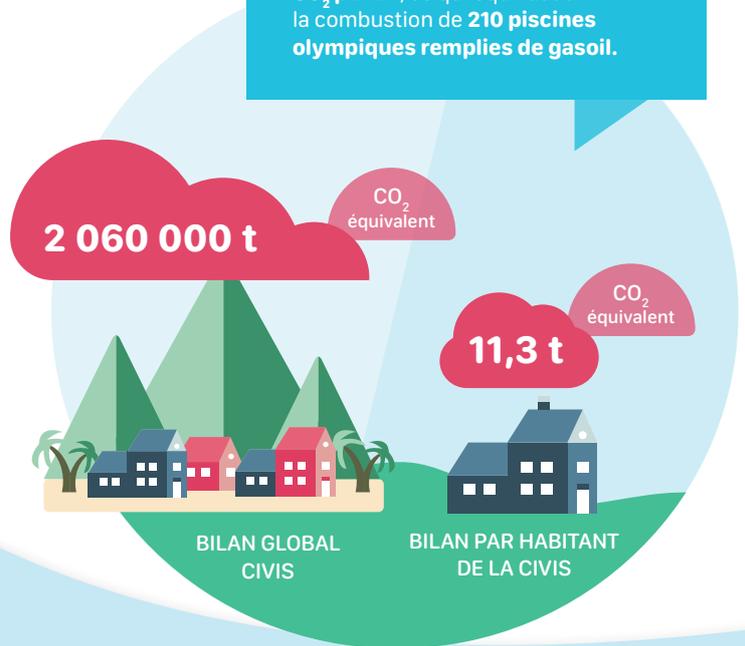
Mise en œuvre et suivi du plan

Comprendre nos enjeux

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA CIVIS



Le territoire génère presque plus de **2 millions de tonnes équivalent CO₂ par an**, ce qui équivaut à la combustion de **210 piscines olympiques remplies de gasoil**.

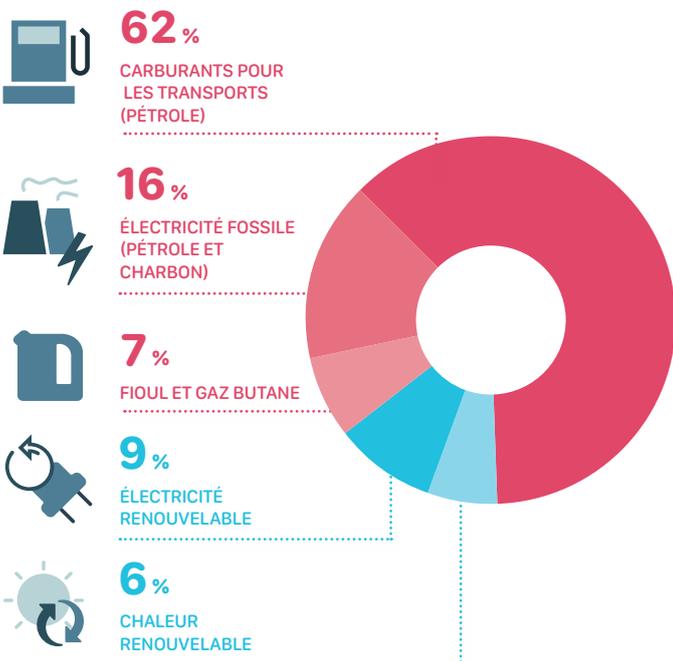


NOTRE TERRITOIRE EST ENCORE TRÈS DÉPENDANT DU PÉTROLE ET DU CHARBON !

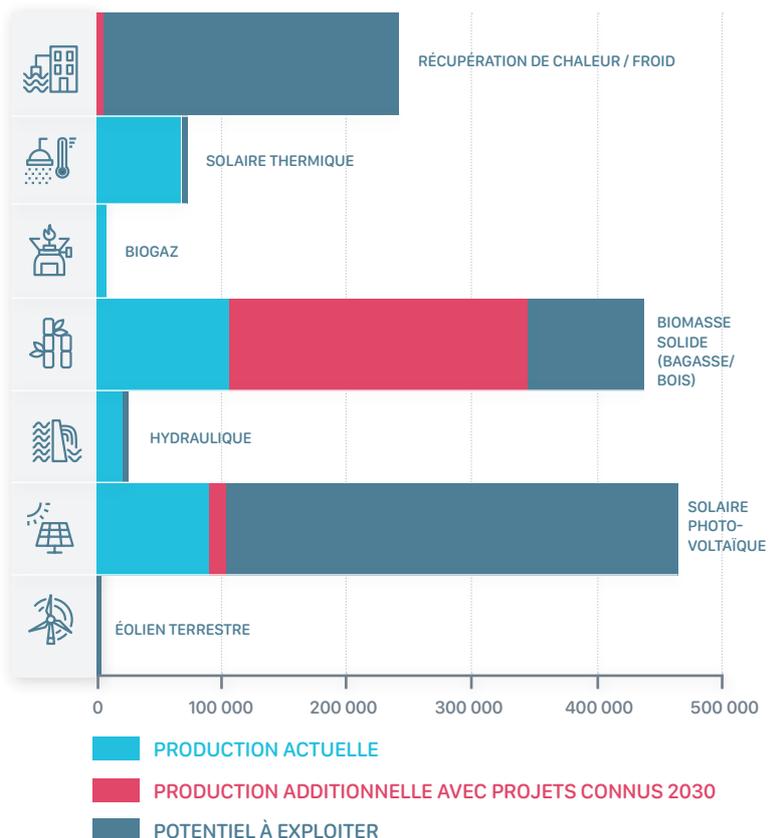
Mais notre **potentiel est grand** : on pourrait produire l'équivalent de **28%** de notre consommation actuelle en 2030 !

Les **énergies renouvelables** produites sur le territoire de la CIVIS représentent **10%** de notre consommation.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE FINALE, PAR SOURCE



BILAN DE LA PRODUCTION ACTUELLE D'ÉNERGIE ET DU POTENTIEL (MWH)



Pourquoi agir ?

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE A DÉJÀ BEAUCOUP D'IMPACT SUR NOTRE ÎLE

NOTRE ÎLE EST À PROTÉGER !

- ◆ Une biodiversité unique au monde
- ◆ Une exposition forte aux mouvements de terrain
- ◆ Des inondations fréquentes
- ◆ 70% de la surface agricole utile est liée à la canne à sucre



Accroissement des mouvements de terrain sur Cilaos, Les Hauts du territoire...

Inondations, recul du trait de côte, élévation du niveau de la mer avec des zones à risques : la centrale thermique et le centre de stockage des déchets.



L'air est pollué (dépassement des seuils réglementaires de qualité de l'air).



Les phénomènes climatiques (cyclones, inondations, fortes houles...) sont plus intenses et plus fréquents.



Les insectes prolifèrent dans des zones où ils n'étaient pas présents.



HORIZON 2030...



+

1 à 3°C

DE TEMPÉRATURE SUR LE TERRITOIRE



+

6 à 8%

DE PLUVIOMÉTRIE



+

40 à 60 cm

DE HAUSSE DU NIVEAU DE LA MER

- ◆ Le milieu marin s'est déjà appauvri en poissons, les coraux sont en partie détruits
- ◆ Les algues toxiques et les cyanobactéries (algues bleues) se développent
- ◆ La végétation s'est déplacée, les saisons de floraison et de récolte ont évolué
- ◆ Les maladies respiratoires et maladies portées par les moustiques sont en pleine expansion
- ◆ L'accès à l'eau sera de plus en plus difficile.



LES PRIORITÉS DU PLAN CLIMAT

- **ÉCONOMISER** l'énergie et développer les énergies renouvelables
- **DÉVELOPPER** la mobilité décarbonée (transports en commun, covoiturage, vélo, etc.)
- **MIEUX GÉRER** les ressources en eau
- **PRÉSERVER** la biodiversité
- **LIMITER** l'artificialisation des sols et favoriser les matériaux d'origine végétale dans les constructions
- **CHANGER** les habitudes de consommation et réduire la production de déchets



MIEUX CONSOMMER, MIEUX SE DÉPLACER

- ◇ Covoiturer à chaque fois que c'est possible
- ◇ Aérer plutôt que de climatiser et acheter des appareils peu énergivores
- ◇ Acheter en vrac et privilégier la réparation et l'achat d'occasion au neuf
- ◇ Réduire sa consommation de viande, consommer local, de saison et cuisiner des produits bruts plutôt qu'industriels
- ◇ Réaliser son propre compost

UN PLAN CLIMAT À LA CIVIS, DES CONSÉQUENCES POSITIVES

- ◇ Penser un territoire plus résilient sur le long terme et le préparer aux changements climatiques
- ◇ Une meilleure qualité de vie sur le territoire
- ◇ Une meilleure autonomie alimentaire et énergétique
- ◇ Créer de l'emploi : le nombre d'emplois directs des filières de la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels, des transports et des énergies renouvelables ont augmenté de 75% entre 2006 et 2017, avec plus de 370 000 personnes employées dans ces secteurs en France (Ademe, 2019)
- ◇ Mettre en cohérence toutes les politiques publiques : il propose un cadre stratégique commun aux documents de planification et aux schémas de développement sectoriels (mobilité douce, assainissement...).

PROCHAINES ÉTAPES

- **FIN 2019** : adoption du projet de PCAET
- **2020 À 2025** : mise en œuvre

JOINDRE LA CIVIS

29 route de l'Entre-Deux
97410 Saint-Pierre
La Réunion

0262 49 96 00
www.civis.re
Facebook : CIVIS – Officiel